

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nettoyage des tags : la Ville de Sion soutient les propriétaires

Le phénomène des graffitis suscite de nombreuses réactions négatives de la part de la population. Pour inciter les propriétaires à nettoyer leurs façades, la Ville subventionne une partie du coût des travaux de nettoyage.

Les tags semblent en augmentation et suscitent de nombreuses réactions négatives de la part de la population. Depuis 2022, la Ville de Sion vient en aide aux propriétaires privés et prend en charge une partie des coûts de travaux de nettoyage. « Nous voulons les soutenir et surtout les inciter à remettre en état leurs façades. Les graffitis dégradent l'espace public et nuisent au sentiment de bien-être des habitants », explique Philippe Varone, président de Sion.

Pour obtenir une subvention, le propriétaire doit porter plainte auprès de la police cantonale avant d'annoncer les tags auprès du service des travaux publics et de l'environnement de la Ville de Sion, avec un devis des travaux de nettoyage. Si la Ville l'accepte, l'entreprise mandatée par le propriétaire effectue les travaux. La Ville prend en charge la moitié de la facture, mais au maximum 50% du montant du devis.

Les tags sauvages sont une atteinte à la propriété et une infraction pénale. Il est indispensable de déposer plainte avant de procéder au nettoyage, afin que la police puisse établir un constat et mener son enquête. De son côté, la Ville de Sion conduit une politique active de prévention auprès de la jeunesse. A travers le programme « Le respect des gens et des choses », les élèves de 8H sont sensibilisés à la question des tags sauvages. Un film éducatif spécialement réalisé à cet effet présente le réel parcours d'un jeune tagueur sédunois "repenti".

Enfin, la pratique du graffiti comme forme d'art urbain est reconnue. Sion s'est doté d'un réseau officiel unique en Europe de 12 murs autorisés. Plus de 3'000 m² sont à disposition des graffeurs amateurs ou professionnels intéressés à pratiquer leur art de manière légale. Nommé "Collectif 21" et géré par l'association Walliser graffiti artists (WGA), ce réseau institutionnalisé permet de redynamiser de façon colorée certaines zones de la ville.

Sion, le 26 mars 2024

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch

Georges Joliat, chef du service des travaux publics et de l'environnement
027 324 16 11 ; g.joliat@sion.ch